



LE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ UN ACTE EN FAVEUR DU CLIMAT ?

La gestion des déchets est génératrice de gaz à effet de serre (transports, traitement...) et participe au réchauffement climatique.

Qu'en est-il de la valorisation de proximité des biodéchets (compostage domestique, partagé ou autonome en établissement) ?

Ce procédé est-il bénéfique pour notre climat, dans quelles conditions ?

Valoriser les biodéchets directement là où ils sont produits (à domicile, au pied de son immeuble ou au sein d'un établissement, à la ferme...) sans avoir à les déplacer permet de **diminuer les émissions de GES liées au transport**.

Composter plutôt qu'enfouir ou incinérer les déchets sans récupération énergétique permet de diminuer la production de gaz à effet de serre. Les déchets organiques enfouis sont fortement tassés. Dans ces conditions anaérobies ou presque (sans oxygène), les micro-organismes responsables de la dégradation dégagent des gaz à effet de serre (notamment méthane et protoxyde d'azote).

L'épandage de compost sur les sols permet d'augmenter la matière organique contenue dans le sol et ainsi de stocker du CO₂ limitant ainsi sa présence dans l'atmosphère. Il a été estimé que le fait d'augmenter de 0,15% le taux de carbone (matière organique) dans tous les sols d'un pays comme l'Italie (de 2,8 à 2,95 par exemple) permettrait de stocker l'équivalent des émissions des combustibles fossiles sur une année de ce même pays (communication de la Commission Européenne sur la stratégie des sols, 2006). Ainsi, puisque les sols contiennent trois à quatre fois plus de carbone que l'atmosphère, toute modification positive ou négative du stock de carbone peut influencer significativement, et même à court terme, la concentration en gaz carbonique atmosphérique.

(1) Il y a «entasser» et «composter»... Ainsi, le processus de compostage, s'il est mal mené, peut être générateur de gaz à effet de serre. Pour composter avec un impact moindre sur le climat, pensez à équilibrer, structurer et régulièrement brasser votre compost afin d'apporter de l'oxygène aux micro-organismes responsables de cette dégradation.



Les incinérateurs dans lesquels quantité de déchets (notamment biodéchets) sont brûlés, participent également pleinement à l'émission de CO₂ dans l'atmosphère. Incinérer des déchets organiques revient à brûler de l'eau car ils en sont composés de 60 à 90%. L'énergie nette produite est donc minimale, et ces déchets peuvent perturber le fonctionnement des fours lorsqu'ils sont trop abondants.

Le compost est un amendement naturel qui, en améliorant le sol, peut remplacer avantageusement les engrais chimiques. Ces produits issus de la pétrochimie sont fortement générateurs de gaz à effet de serre tout au long de leur cycle de vie (extraction / production / distribution / utilisation...

Contrairement aux engrais chimiques, le compost s'inscrit ainsi dans l'économie circulaire : les déchets des uns devenant les ressources des autres.

Un compost mûre et tamisé peut remplacer le terreau du commerce. Ce dernier contient souvent de la tourbe. L'extraction de cette matière détruit des zones humides et libère de grandes quantités de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone et méthane notamment).

Sources :

Échanges d'expériences entre les membres du Réseau Compost Citoyen

<http://www.cniid.org/+Biodechets,8-+>

<https://www.biodéchets.org>

Pour en savoir +

- + **Vidéo Ademe sol et climat**
<https://www.youtube.com/watch?v=puMByPOJ2nE&index=4&list=PLJuiovlvM6PSqa8I5CD6Yifn3Cb4g2oEm>
- + **Vidéos : sol / compost / agronomie**
<https://www.youtube.com/playlist?list=PLJuiovlvM6PSqa8I5CD6Yifn3Cb4g2oEm>
- + **L'appel du sol (FNE)**
<https://www.fne.asso.fr/actualites/signons-lappel-du-sol-pour-sauver-la-terre-litteralement>

Le compostage de proximité, un acte en faveur du climat ?

Réalisé avec le soutien de



2/2